



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;  
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

**Séance du 15.05.18**

---

**#Objet : Interpellation de Mr Michel Kutendakana concernant l'appel à des tiers investisseurs dans des projet d'amélioration de l'efficacité énergétique d'équipements et de bâtiments.#**

---

Séance publique

Madame la Présidente,

Les économies d'énergie sont une des fiertés de la majorité actuelle. On ne peut pas nier que des efforts ont été faits pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics et privés appartenant à la commune.

Cependant, la course à la réduction des coûts de consommation et des émissions de CO2 reste un objectif sans fin.

Au fil du temps, les normes PEB deviennent de plus en plus exigeantes et les objectifs environnementaux à atteindre pour essayer de limiter le réchauffement climatique doivent être ambitieux.

La commune bénéficie de nombreux subsides de la région pour l'aider à financer les travaux visant à économiser l'énergie. Cependant, une part des dépenses reste à charge de la commune et les subsides sont souvent conditionnés.

Le secteur des économies d'énergie est en plein développement technique ou organisationnel.

On entend ainsi de plus en plus parler de contrats de performance énergétique ou la technique de pointe et la gestion se conjuguent pour obtenir de meilleurs résultats.

Un des démarches qui se développent dans ce contexte est le mécanisme du tiers investisseur. Il s'agit de projets où un opérateur prend à sa charge et réalise les investissements améliorant les performances énergétiques, sans coûts financiers pour le client, et se rémunère sur les économies de consommation réalisées.

Le tiers investisseur peut intervenir pour des travaux d'isolation, d'électricité, de ventilation de chauffage de réalisation de projets d'énergies renouvelables ou pour la gestion d'installations.

Plusieurs opérateurs de ce type existent déjà depuis quelques années, et le secteur semble en plein développement.

La commune a-t-elle déjà fait appel à ce type de mécanisme pour les bâtiment qu'elle possède ?

Avez-vous déjà eu des contacts avec des entreprises de ce type pour étudier des projets ?

Une commune étant un opérateur public important, y-a-t-il une réflexion qui est menée à ce sujet entre communes, au sein de brulocalis ou avec Bruxelles environnement ?

Il y a eu en début de législature quelques séances d'information concernant les économies d'énergie chez les particuliers en habitat individuel ou en copropriété. Ce sujet a-t-il été développé à destination de ce public, et

en particulier les grandes copropriétés qui sont nombreuses dans certains quartiers ?

Merci pour vos réponses.  
Michel Kutendakana  
Conseiller communal PS

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 16 mai 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze